



ÉCONEIGE

DÉNEIGEANT-DÉVERGLAÇANT DE SECURITÉ ALIMENTAIRE AVEC INDICATEUR D'ÉPANDAGE, AGENTS ANTI-DÉRAPANT ET URÉE

Formule et Procédé Breveté International publiée le 22 mai 2008 n°WO 2008/059057



ÉCONEIGE est un déneigeant déverglaçant de nouvelle génération entièrement biodégradable sans nuisances pour les végétaux et métaux ferreux.

INNOVANT, son système de visualisation d'épandage avec un colorant alimentaire permet instantanément de vérifier les zones traitées et d'éviter une sur-consommation ou sous-consommation pour une répartition plus efficace.

SECURISANT, ses particules anti-glisse naturelles laissent un tapis anti-dérapant stable et naturel parfaitement adaptées aux voies de circulation piétonnes et automobiles.

EFFICACE, ÉCONEIGE fait fondre instantanément la neige et le verglas jusqu'à -50°C grâce à ses matières actives et ses agents accélérateurs de fusion.

POLYVALENT, il s'utilise aussi bien en préventif qu'en curatif et également utilisable en industrie agroalimentaire pour accélérer le dégivrage des congélateurs et chambres froides.

SUR, il peut rester selon les intempéries actif jusqu'à 4 jours.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

SARL au capital de 5 000 € - RCS Niort B 479 221 905- SIRET 479 221 905 00025 - APE 4778C - TVA FR 15 479 221 905

COMPOSITION : ÉCONEIGE

Agents exothermiques, accélérateurs de fusion, colorant et agents antiglisse naturels.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Paillettes blanches et vertes
Matières réactives	80%+20% de résidus naturels antiglisse et antidérapants
Masse volumique	0.91 +/-0.5
Fonte exothermique	513 kj

Éléments de composition en conformité avec la liste de produits autorisés pour le nettoyage des surfaces et objets pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux. Arrêté du 8 septembre 1999 modifié.

UTILISATIONS :

ÉCONEIGE est utilisé en cas de neige ou verglas pour sécuriser les voies de circulation piétonnes et automobiles, parkings, ponts, écoles, etc...

MODE D'EMPLOI :

Épandre uniformément selon les dosages préconisés à l'aide d'une pelle ou d'un matériel d'épandage spécifique et vérifier grâce au colorant que toutes les zones ont été traitées.

Dosage :

En préventif : 30g/m²

En curatif : 30 à 80g/m² selon l'épaisseur de la neige ou du verglas

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Stocker hors de portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Éviter le contact à chaque utilisation. Porter des gants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes.